

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

Présents : ANQUETIL Gérard ; BOGAERT Béatrice ; BRIARD Marion ; DUMENIL Gilles ; EVEN Sandrine ; GILLARD Thierry ; JOIMEL Christine ; LEMAIRE Rodrigue ; LE RICHEUX Elisabeth ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MEZIERES Sandrine ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno ; VENTE Michel.

Absents : CHAPITEAU Stéphanie ;

Pouvoirs : BAYRAC Olivier à SENK Maryan

Secrétaire : LOUVARD Henri

APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIES POUR L'ALIMENTATION DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITES – 2016-03-01

Vu la directive européenne n° 2009/72/Ce du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu la directive européenne n° 2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le code de l'Energie, notamment les articles L.331-1 et suivants et L.441-1 et suivants,

Vu la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics remplaçant le code des marchés publics abrogé le 1^{er} avril 2016,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de FONTENAY LE MARMION d'adhérer à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies pour l'alimentation de son patrimoine,

Considérant qu'eut égard à son expérience, le SDEC Energie entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte des membres,

Au vu de ces éléments et sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et une abstention :

Décide l'adhésion de la Commune de FONTENAY LE MARMION au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés, pour :

- La fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés,
- La fourniture et acheminement d'électricité et services associés,

Décide d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexé à la présente délibération,

Autorise le SDEC Energie en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commande pour le compte de la commune de FONTENAY LE MARMION. Et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

S'engage à exécuter, avec la ou les entreprise(s) retenue(s) les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de FONTENAY LE MARMION est partie prenante,

Décide de régler la participation financière prévue par l'acte constitutif,

Autorise Monsieur le Maire, à transmettre au coordonnateur les données de consommation des sites alimentés dans les énergies souhaitées,

Donne mandat au coordinateur de groupement de commandes pour collecter les données relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès du gestionnaire de réseau.

MOBILIER URBAIN DEVIS – 2016-04-02

Deux devis ont été reçus en mairie pour l'achat de défibrillateurs

Un devis de l'Entreprise « Stéol Protection » pour un montant de 1 188 € TTC garanti 6 ans, avec fourniture d'une housse de transport, d'un panneau signalétique, d'une trousse de secours et possibilité d'une démonstration

Un devis de l'Entreprise « Electrocoeur » pour un montant de 1 500 € TTC avec une armoire rigide munie d'une alarme, d'une trousse de secours, d'un kit signalétique et d'une housse de transport

Le conseil municipal après en avoir délibéré avec 19 voix pour accepte le devis de l'Entreprise « Stéol Protection ».

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE DE SUBVENTION : Une jeune fille de la commune pratiquant l'équitation a demandé une subvention dans le cadre d'une compétition. Le conseil décide de faire suivre cette demande au président de l'ASFM.

ENQUETE PUBLIQUE : Une enquête publique concernant le plan d'Epandage de la Centrale Biogaz de Bellengreville pour l'exploitation d'une unité de méthanisation, est à la disposition des élus et du public. Le conseil municipal devra émettre un avis au plus tard dans les quinze jours suivants la clôture du registre d'enquête.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- **ORDURES MENAGERES** : Les élus assistent à un nombre important de réunions relatives aux ordures ménagères. Les deux cdc appelées à fusionner procèdent de 2 façons différentes. L'une passe par le SMICTOM et l'enfouissement pour 62 € HT la tonne, et l'autre travaille avec VEOLIA et l'incinération à 82 € HT la tonne.

L'harmonisation des deux procédés engendrera des coûts supplémentaires pour les habitants de notre territoire.

- **PLATEFORME DE COMPOSTAGE** : La plateforme ouvrira certainement vers septembre.
- **ACTIVITES ECONOMIQUES ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE** : La cellule emploi n'intéresse pas la cdc Evrecy Orne et Odon, de même que le forum de l'emploi organisé chaque année.
- **BUS CENTRE AERE** : En début d'année une vingtaine d'enfants était inscrite, actuellement en moyenne 5 enfants fréquentent le centre dont aucun de la commune de Fontenay le Marmion. Le service va perdurer jusqu'en juin et sera ensuite supprimé.

BANCS ET BACS A FLEURS : Du mobilier urbain va être acheté pour aménager l'environnement de la salle multi-activités. Des devis sont en cours.

ASSAINISSEMENT : Baisse du prix au mètre cube du traitement de l'eau (1.8931 € au lieu de 2.3931 €) et de la part abonnement (71 € au lieu de 81 €)

ESPACE JEUX : Y aura-t-il un éclairage près des jeux qui seront installés ? Monsieur le Maire n'y est pas favorable mais il faudra voir à l'usage.

ECOLE MATERNELLE : Une élue révèle un incident survenu dans la classe des petits : l'institutrice collerait du scotch sur la bouche de certains enfants pour les faire taire. Il serait souhaitable que la collectivité réagisse.

SALLE MULTI-ACTIVITES : Pourquoi ne pas prévoir un projet avec l'école primaire pour trouver un nom à la nouvelle salle ?

COMMISSION SCOLAIRE : La commission a réfléchi à la mise en place d'un outil pour cadrer les enfants et les responsabiliser pendant les heures de cantine, étude, garderie et activités périscolaires. Un permis à points a été élaboré. Il sera présenté au personnel et utilisable de façon expérimentale dans un premier temps.

QUELQUES DATES :

29 avril : Expo sur les mines à May à 20 h

1^{er} mai Inauguration de la salle multi-activités et repas des vétérans et le comité des fêtes

8 mai : Cérémonies 10 h 30 dépôt de gerbes à Fontenay et vin d'honneur à May sur Orne

11 juin à 20 h : Concert du trompettiste Jean-Jacques PETIT, trompette d'or, à 20 h à l'Eglise de Fontenay le Marmion

FIN DE SEANCE 20 H 30

ANQUETIL G.



BRIARD M.



EVEN S.



LEMAIRE R.

BAYRAC O.

(pouvoir à SENK M.)



CHAPITEAU S.

(absente.)

GILLARD T.




LE RICHEUX E.



BOGAERT B.



DUMENIL G.

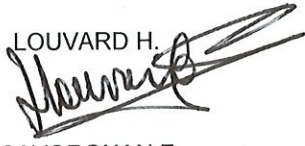


JOIMEL C.



LEVALLOIS N.




LOUWARD H.


SAVORGAN F



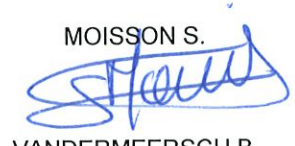
VENTE M



MEZIERES S.


SENK M.



MOISSON S.


VANDERMEERSCH B.

